

Déroulement de la séance du Conseil Municipal
du Lundi 15 Mai 2017

Monsieur le Maire : Il est 19h30 et je vais demander à Clara ELLEBOODE de faire l'appel.

Madame Clara ELLEBOODE procède à l'appel.

Mr le Maire : Vous avez tous reçu le dernier compte-rendu du conseil municipal, y a-t-il des remarques à faire ? Approuvé à l'unanimité, je vous en remercie. Vous avez également reçu toutes les décisions qui ont été prises depuis le dernier conseil municipal, y a-t-il des remarques ? Pas de remarque, donc elles sont adoptées. Je reviens sur ce que je disais au départ, nous allons organiser ce conseil municipal pour le budget supplémentaire 2017, suite, vous le savez, au pécule que nous avons obtenu grâce aux taxes foncières du Terminal Méthanier. Aujourd'hui seulement deux points, le 1^{er} point qui est le budget supplémentaire, plutôt que de vous lire une délibération, nous avons décidé dans chaque délégation de vous faire le point sur ce qui sera fait avec cet argent. Je vais laisser la parole à Mme Sandrine MILLIOT pour la présentation de la délibération et ensuite je donnerai la parole à chaque délégation pour vous expliquer à quoi servira cet argent que nous avons en supplément pour l'année 2017.

Approbation du budget supplémentaire au Budget Primitif 2017

Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Je pourrais rajouter aussi, pour faire suite au budget participatif que faire 300 000€ d'économies suite aux baisses d'Etat et la montée du Fond de péréquation! Nous les avons reçus et invités, mercredi dernier, pour savoir ce qu'elles en pensaient. Nous leur avons précisé que pour la première année, nous avons tout mis sur l'investissement, mais qu'il était encore possible de faire certaines choses et à l'unanimité, les gens qui étaient présents lors de la réunion ont décidé de ne rien changer par rapport à ce qui avait été décidé en 2016. C'est-à-dire, maintenir les tarifs qui avaient alors été choisis et maintenir les baisses de certaines actions. Mon équipe et moi-même, nous avons considéré que ces gens qui avaient fait l'effort de venir à plusieurs reprises travailler avec nous, méritaient qu'on les écoute plus particulièrement le jour de la réunion publique. Nous allons les suivre comme nous les avons suivis en 2016, c'est-à-dire que nous n'allons pas revenir sur les décisions qui avaient été prises à l'époque c'est-à-dire l'augmentation des tarifs et la baisse de certaines manifestations. Et comme je leur ai indiqué, si l'année prochaine, contrairement à la petite erreur qui est parue dans la presse, ce n'est pas seulement pour une année que nous avons cet argent, on l'aura tout le temps, mais à quelle hauteur on ne le sait pas. La seule chose qui peut arriver, c'est que d'ici la fin de l'année le nouveau gouvernement décide d'enlever la taxe foncière aux communes, dans ce cas-là, il y aura danger pour nous en fonction de leur mode de calcul. Mais la taxe foncière, les 4 millions, la nouvelle base foncière venant avec le Terminale Méthanier viendra bien chaque année si rien n'est changé. Après la dotation globale de fonctionnement, va peut être encore plus baisser, même si elle est déjà négative et le fonds de péréquation va peut être encore plus augmenter car la ville de Loon-Plage a maintenant un potentiel fiscal un peu plus fort qu'en 2016, mais rien n'est sûr. Donc nous avons décidé de tout mettre sur l'investissement pour cette année en attendant d'avoir des chiffres plus précis l'an prochain. Pour vous donner un ordre d'idées, aujourd'hui nous ne savons pas exactement, alors que nous sommes au mois de mai quand même, quel est le montant de la dotation que devra la ville de Loon-Plage. Donc devant tant d'incertitudes, nous avons décidé de tout mettre sur l'investissement et donc de ce fait-là, de ne pas emprunter. Donc 4 millions, moins l'emprunt ça fait à peu près 2 560 000€, et nous avons profité pour mettre un tout petit peu d'argent sur le fonctionnement, mais vraiment rien du tout. Voilà, je voulais préciser un peu ça, pour ceux qui ont plein d'idées aujourd'hui, pour savoir quoi faire avec 4 millions, ils auraient pu en avoir s'ils avaient eu des idées avec nous en 2016, pour savoir comment économiser 300 000 €. C'est ceux qui ne sont pas venus sur le budget participatif de l'an dernier qui nous donnent aujourd'hui plein de conseils via les réseaux. Je ne leur réponds pas, parce

que je ne répons jamais sur les réseaux, mais si vous pouvez leur relayer, il fallait venir en 2016 pour pouvoir dire ce qu'on allait faire avec ses 4 millions. Voilà, j'ai fait la présentation, maintenant si vous voulez bien je vais balayer les différentes délégations, et puis pour ne pas faire de jaloux je vais commencer dans l'ordre du tableau, je vais donner la parole à Mme Isabelle FERNANDEZ pour sa délégation enseignement.

Isabelle FERNANDEZ : Pour la délégation enseignement ce sera Mr Jean-Luc WOUSSEN, qui présentera la partie investissement.

Mr WOUSSEN : Merci, Mr le Maire, Merci, Isabelle. La délégation enseignement a toujours eu comme principe de réaliser des travaux dans les écoles chaque année. Les directrices d'école, savent que nous avons toujours partagé notre budget entre toutes les écoles, nous n'avons pas voulu favoriser une école plutôt qu'une autre. C'est pourquoi, le budget supplémentaire attribuit aujourd'hui concerne l'école Victor Hugo, Gérard Philippe et Pasteur. Mr le Maire, le budget primitif 2017 attribuit 85 000€ à l'enseignement pour les travaux, ainsi cette année est prévu la démolition des préfabriqués de l'école Victor Hugo, pour 32 000€, le changement d'une porte à l'école Pasteur pour 3 000€ et 50 000€ pour le remplacement des jeux extérieurs pour l'école Victor Hugo et Gérard Philippe maternelle. Cela a été fait en concertation avec les directrices d'école. Un marché a été lancé pour des toboggans, un petit train, des maisonnettes etc... Les 4 millions d'euros du Terminal Méthanier, vont nous permettre pour l'école Gérard Philippe de remplacer toutes les menuiseries extérieures, de les équiper de volets électriques, de changer tous les sanitaires de l'école maternelle depuis 2 à 3 ans : 223 000€ de travaux supplémentaires pour l'école Gérard Philippe. Pour l'école Victor Hugo, nous pouvons remplacer tous les revêtements de sol usés par les années pour un coût total de 30 000€. Le budget primitif 2017 attribuit 85 000€ le budget supplémentaire attribue 263 000€ pour les écoles. Au total pour l'année 2017, le budget travaux pour nos écoles s'élève 348 000€, bien entendu, ceci sans compter tous les travaux d'entretien réalisés dans l'année par les services municipaux.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Luc, je vais passer la parole à Vincent pour la délégation sports et vie associatives.

Vincent JEANNEKIN : Merci, Mr le Maire. Bonsoir à tous, alors on a été gâtés ces dernières années. On va revenir sur ce qui a été fait quand même, le déplacement du tir à l'arc a été fait, les terrains de football contrairement à ce qu'on pourrait dire dans certains tracts, ou dit par certaines personnes, c'est un projet qui date d'à peu près une dizaine d'années. Il faut arrêter de dire on donne au football, au football et au football. Sachez que je suis très attentif, ainsi que la municipalité au regard de ce qui est donné à nos associations. Parce que notre monde sportif et notre monde associatif nous le rend fortement. Je pense qu'il n'y a pas eu beaucoup de diminution ou des diminutions minimales sur ce qui avait été initialement prévu, on avait mis un point d'interrogation sur ce qui avait été prévu en 2016 pour un vote en 2017. Je sais qu'il y a certaines associations qui ont été légèrement diminuées. Mon regard ça va être ça, essayer de maintenir au moins nos subventions quelles qu'elles soient parce que je pense que notre monde associatif et sportif nous le rendent bien, tous les weekends que ce soit du bénévolat ou nos sportifs, ils nous le rendent bien et j'ai envie de dire, si ils ne sont pas là, on n'existe pas. Pour revenir sur ce qui a été fait, comme je le disais le Tir à l'Arc, la salle Carpentier qui est en phase de finition, avec une réouverture en Septembre. Les terrains de Football voient le jour, vous verrez dans un futur proche et le gros projet, le projet de la délégation sports, c'est le DOJO. On en parle depuis 4/5 ans, ce n'est pas un nouveau DOJO, c'est une réhabilitation de l'espace qu'ils occupent à l'heure actuelle, vous savez que Mme MAURY est partie à la retraite, donc il y a un logement que nous avons récupéré. Nous sommes occupés de travailler sur la réhabilitation de cet espace pour essayer de donner pleins pouvoirs au Judo, on s'est aperçus que le Basket en ce moment et le Judo, ce n'est pas très compatible en places, si on peut éventuellement trouver un terrain d'entente la

dessus, on le fera. Un projet budgété à 200 000€, si il y a 50 000€ en plus ou en moins, ce sera bien. Si le président Dominique PRUVOST, avait été là ce soir, je pense qu'il serait content. C'est la priorité sportive sur les deux années qui arrivent. Merci aux asso.

Monsieur le Maire : Merci Vincent, nous allons passer maintenant à la Culture et aux Fêtes avec Mme LAFFONT.

Christine LAFFONT : Merci Mr le Maire, pour la Culture, l'action culturelle, nous avons trois projets, alors je vais commencer par le dernier. Nous avons souhaité remplacer la vaisselle de la salle ROMMEL, qui commence à vieillir, il a eu pas mal de casse également. On attend, il y a des devis qui ne sont pas loin d'arriver, on a prévu une enveloppe de 10 000€ mais que l'on n'atteindra certainement pas, et pour que ce soit bien pratique, on va opter pour une vaisselle identique à celle de la Maison des Anciens, comme ça cela sera pratique sur deux salles on aura le même type de vaisselle. Ensuite, nous souhaitons faire un auvent à la brasserie Bous, parce que à la Brasserie où nous stockons nos chalets, le sol a été aménagé donc les chalets ont les pieds au sec mais malheureusement, ils ont la tête au vent et à la pluie. Il faut cet auvent, c'est une simple question de bon sens. Si on veut protéger notre matériel et garantir dans la durée et dans le temps, cet auvent sera vraiment très important, là les services techniques ont budgété aux alentours de 27 000€. Et enfin, le gros, gros projet de la délégation action culturelle, c'est la réhabilitation de la salle Coluche. Cela fait de nombreuses années que l'on en parle, et c'est quelque chose qui nous tient vraiment à cœur, c'est le projet phare de la délégation, cette salle, elle date de 1995, elle commence à bien vieillir. Donc là, on a décidé de passer à cette réhabilitation de la même façon, vous savez que l'Académie de Musique est adjacente à la salle Coluche. L'école de Musique est encore plus vieille puisqu'elle date de 1983, donc l'étude que l'on va faire, va porter sur les deux bâtiments. On a lancé une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour pouvoir nous aider dans cette démarche. Nous avons eu des retours, les services techniques ont travaillé, je crois que l'on a une dizaine de retours de candidats pour cet AMO. Dès que cet AMO sera désigné, ils devront nous faire un diagnostic. On va faire une belle radiographie de nos équipements, ce sera la première phase de travail. Il y a différents champs à regarder, à étudier, pour commencer par tout ce qui est thermique, énergétique, le chauffage, la climatisation, VMC. On va également demander de mettre aux normes tous les plans des bâtiments concernés, nous avons également la dimension acoustique qui est très importante pour les deux salles. Concernant la salle Coluche, on a la scène, et donc au niveau de la scène on va voir ce que l'on peut en faire, on a également de gros problèmes au niveau de l'agencement, c'est-à-dire qu'au fil des années, on s'aperçoit qu'il y a un espace billetterie qui n'est plus utilisé, l'accueil ce n'est pas vraiment ça. On manque de lieux de stockage, on manque de sanitaires. Cette salle qui est de 1995, à l'époque où elle a été construite, c'était certainement ce qui se faisait de mieux, mais on a des difficultés avec les différents niveaux. Cela devient très compliqué, tout ça va être étudié. Egalement tout ce qui est sécurité, les normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, également vous savez qu'entre la salle Coluche et l'école de Musique, on a souvent à l'extérieur, des problèmes de dégradation, de squat, donc également travailler sur ce qu'il est possible de faire avec ses sorties de secours, comment l'on peut renverser le problème. C'est un gros travail de diagnostic, il y aura bien sûr un comité de pilotage qui sera mis en place et désigné par la ville. Quand le diagnostic sera établi, on passera à une deuxième phase qui sera la phase de travaux, et ensuite quand ils nous proposeront des scénarios chiffrés pour que l'on puisse prendre des décisions, la dernière phase sera effectivement la désignation du maître d'œuvre. Tout ça pour dire que l'ensemble de tout ce travail, pour nous il faudrait, qu'il soit terminé d'ici la fin de l'année. C'est-à-dire qu'il faut que le maître d'œuvre, soit désigné d'ici fin d'année 2017, pour que décemment nous puissions, nous notre souhait c'est vraiment d'attaquer les travaux sérieusement au plus tard septembre 2018. Nous nous sommes vraiment très heureux, cette salle Coluche c'est quelque chose d'important, c'est une salle importante à Loon-Plage, aussi bien pour la municipalité, pour la ville, pour les associations, pour les particuliers. C'est une salle, malgré qu'elle soit

vieillissante, qui nous est enviée par nos voisins, pour nous c'est important de la réhabiliter et que nous ayons une nouvelle salle Coluche superbe d'ici fin 2018.

Monsieur le Maire : Merci, Christine, j'avais dit 2, 3 minutes par personne, mais vous connaissez Christine, elle a à peine débordé. Je vais laisser la parole à François pour la délégation enfance, loisirs, temps libre et jeunesse

François ROSSEEL : Merci, Mr le Maire, j'ai le plaisir d'animer pour la délégation enfance, loisirs, temps libres et jeunesse avec Sophie, avec Annie et l'aide d'Elise Creton qui nous renforce dans cette délégation. On a la particularité d'être une délégation qui intervient principalement en partenariat avec l'association Dulcie September, qui est relativement gourmand en fonctionnement, mais cependant nous n'avons pas été oubliés dans le budget primitif que nous avons voté, puisque les crédits informatiques notamment ont été inscrits pour le centre socioculturel. On a déjà pourvu au remplacement et à la création d'un serveur avec sauvegarde pour l'ensemble du matériel informatique du centre socioculturel, et des remplacements informatiques qui étaient prévus. Cependant, avec les soudides, qui nous viennent de cette taxe foncière supplémentaire sur l'année, nous avons réinscrit un vieil investissement qu'on avait déjà prévu qui est la création en réalité, d'une ouverture pour le bureau du responsable de l'espace jeunes. Alors il existait un bureau du responsable qui n'était pas fonctionnel et qui est en difficulté aujourd'hui, qui avait été remis au milieu du foyer, il se trouvait en plein milieu sans possibilité de s'isoler administrativement. Une salle a été investie, mais elle était aveugle. Et donc une ouverture va être créée en toiture sur ce bureau. C'est peut-être le plus petit de nos projets, puisque vous vous souvenez que nous avons dans la programmation de l'équipe en 2014 évoqué, une maison de l'enfance, où nous souhaitions créer en réalité un lieu qui permettra de recevoir toutes les activités enfants de 2 à 10 ans, sur un même lieu pour permettre aux familles, effectivement d'avoir un lieu unique identifié, puisque aujourd'hui, notamment pour les accueils de loisirs, nous nous servons de 3 groupes scolaires différents, pour pouvoir loger les accueils de loisirs. Nous avons l'espace Pergaud sur lequel nous avons le périscolaire, nous avons le relais assistantes maternelles qui va également être sur Pergaud, mais également sur le centre socioculturel. La maison des associations qui reçoit les bébés marcheurs, mais également une partie des AL avec le centre socioculturel. Nous avons des lieux vraiment très éclatés pour les accueils d'enfants. Ce projet qui avait été inscrit dès 2014, mais qu'on avait reculé de plusieurs années à chaque fois, cause des contraintes budgétaires, nous avons estimé avec la délégation que c'était vraiment l'occasion de pouvoir dès lors inscrire les premiers crédits sur la Maison de l'enfance. Vous avez vu qu'au dernier conseil municipal, nous avons voté déjà une délibération pour désigner un organisme pour l'étude de faisabilité du projet, c'est l'association Colline, Vous aviez voté pour cela, qui avait été désignée. Nous avons accéléré les choses, nous avons inscrit 500 000€ au budget supplémentaire pour cette maison de l'enfance. Ces 500 000€, à quoi vont-ils servir ? Nous allons commencer le premier comité de pilotage, après les comités internes. Le premier comité de pilotage s'est tenu le 24 avril ici en mairie, le but étant que dès le mois de juin soit désigné un assistant à la maîtrise d'ouvrage pour le choix site et l'étude technique. Cette fois-ci, les deux cotés faisabilité, qui commence déjà à travailler d'ailleurs sur les besoins des usagers et qui est en partenariat avec le centre, est qui recherche les besoins également au niveau du centre social, également de la délégation enseignement, qui va être partie prenante de ce projet, puisqu'il a également les temps du midi, et les temps d'activités périscolaires les TAP, si d'aventure ils subsistent après la nomination du gouvernement. Si les TAP subsistent en tous cas, ils auront vocation également à se trouver dans ce lieu. Au travers différents Copil, alors il y en a un en juin, un en octobre, pour qu'en décembre le travail de préparation soit achevé et que l'on puisse dès lors passer à la désignation du maître d'œuvre et lancer le concours pour les études. Commencer les travaux dans le courant de l'année 2018 et croisons les doigts, livrer à la rentrée 2019 cet équipement. Voilà en tous cas le calendrier que l'on s'est fixé, si nous n'avions pas eu ce budget supplémentaire, il est certain nous aurions eu beaucoup de mal à terminer le projet avant la fin de ce mandat, alors que au regard vraiment de l'éclatement des lieux et des sites pour une ville comme la nôtre,

on était vraiment en retard. Sur ce point-là on n'était pas au top, et on va vraiment avoir un équipement qui va être tout à fait adapté, alors il y a plein de réflexions, pour que ce soit vraiment adapté à l'enfant, faut que ce soit ludique. Ce sera un bel équipement qui verra le jour dans ce mandat. Voilà Mr le Maire.

Monsieur le Maire : Merci François, je vais laisser la parole à Clélie KLEINPOORT pour la partie personnes âgées, actions sociales, logement...

Clélie KLEINPOORT : Merci Mr le Maire bonsoir à tous, l'activité physique peut être un moyen de combler l'isolement, qui touche progressivement les séniors. Le bien-être de nos aînés est un travail quotidien à Loon-Plage, le projet que nous avons porté en équipe, je fais une petite parenthèse pour remercier mes collègues, Catherine, Philippe et Marie-Astrid, est donc de permettre à nos anciens de faire de l'exercice physique adapté pendant les promenades qu'ils effectuent régulièrement dans les chemins boisés du Parc Galamé. Au parc seront installés des jeux simples ainsi que des bancs qui permettront tout en s'amusant de faire travailler les muscles pour garantir leur autonomie. Bouger, faire travailler leurs articulations raisonnablement tout en profitant du bon air de Loon-Plage et du soleil bien-sûr. Le bien vieillir c'est profiter de la vie tout en se distrayant, et tout cela nos aînés pourront le réaliser au Parc Galamé. C'est vrai que c'est un projet que nous avons dans le tiroir depuis trois ans, et donc là on est vraiment très contents de le voir aboutir.

Monsieur le Maire : Merci, Clélie. Je vais laisser la parole à Johann maintenant bien que, je me demande si je vais pas te mettre en dernier comme tu reprends un peu tout. Je vais laisser la parole à Mme MILLIOT, parce qu'elle ne fait pas que donner des chiffres et donner de l'argent à ses collègues, elle en prend un peu pour sa délégation à des projets elle aussi.

Sandrine MILLIOT : Merci, Mr le Maire. En fait, c'est vrai que je suis un petit peu dans les finances, mais c'est quand même moi qui en prends le moins. Puis que nous nous avons une délégation qui est principalement située dans tout ce qui est enceinte mairie, donc avec Claude PANTIERS et Pascale DEMEY. Nous notre projet, pour avoir notre petite part de gâteau c'est l'amélioration, la décoration et le renouveau de la salle des mariages, qui en a bien besoin, puisque c'est quand même l'image de la mairie, et on espère faire de cette salle, une salle conviviale et à l'image de Loon-Plage. Nous avons pris une enveloppe de 50 000€.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine. Je vais donner la parole à Mr Jean-Pierre CAMPAGNE pour nous parler des projets au niveau du Parc Galamé et de la partie commerce loisirs et tourisme.

Jean-Pierre CAMPAGNE : Merci Mr le Maire, les projets sont essentiellement sur le Parc Galamé. Après constatation, nous avons installé un décompte pour l'aire de baignade, il s'agit d'installer un panneau à l'entrée de l'aire de baignade et aussi un au niveau de la billetterie, pour voir le décompte de places qu'il reste à l'aire de baignade. Parce que nous avons eu le souci l'année dernière avec des files d'attente et plus de place. On a aussi prévu l'achat d'un robot pour l'Aire de baignade, parce qu'actuellement nous utilisons un robot en location et après avoir fait un calcul sur 2 ans et demi, le robot sera amorti. Aussi, on a prévu une enveloppe pour le matériel de baignade et nous voudrions avoir un suivi d'expertise sur le fonctionnement de la baignade en complément et d'autant plus pour améliorer la qualité de l'eau. Nous avons aussi des projets sur l'aire de baignade par elle-même, on va se faire assister sur l'assistant du maître d'ouvrage, imaginer qu'il y ait un peu plus de jeux aquatiques, amener un toboggan ou des jeux. On va envisager de voir ce qu'il est possible de faire. Avec quel budget. Même chose sur le parc, un accompagnement existant là aussi avec des projets de parcours sportifs ou à venir. Nous allons aussi mettre en complément des tables de pique-nique et aussi ce qui a déjà été réclamé beaucoup par les visiteurs sur le parc, c'est des zones d'ombres, on a eu l'idée de mettre des paillottes sur le parc.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Pierre. On va terminer toutes ces séries par la délégation travaux et aménagement urbanisme qui suit tous les travaux de tout le monde, mais qui a aussi pour sa délégation des éléments un peu plus particulier, donc je laisse la parole à Mr Johann CARON.

Johann CARON : Merci Mr le Maire. Je vais parler au nom de la délégation, Xavier MYSOET et Jean-Marie LIVOURY, on s'est rencontré pour ça et justement je voulais rappeler tout à l'heure, tous les traits de crayons, parce qu'en fait tous les projets qui seront réalisés, nous on interviendra surtout au niveau technique et au moment où les travaux vont démarrer à la pose de la première pierre. Même si l'on suit les programmes pour savoir de quoi il s'agit, on va toucher un peu à toutes les délégations et je remercie encore les services techniques. On a souvent entendu parler d'eux ce soir, qui vont travailler la dessus, ils vont aussi aider à chiffrer un petit peu toutes les opérations. Nous au niveau technique, on fait aussi des diagnostics pour le patrimoine, il y a notre patrimoine déjà existant, il y aura des nouveaux projets mais il ne faut jamais abandonner les projets réalisés, donc en orientant sur le patrimoine et les coûts en matière de consommation que cela peut engendrer. Il y a eu justement un diagnostic qui avait montré que la toiture de l'église était très abimée. En gros travaux sur le patrimoine, il y aura le remplacement de la toiture et des chéneaux sur l'église pour un montant de 280 000€. J'aurais tendance à dire que plus on interviendra vite, au moins cela nous coûtera cher. Lorsque la toiture commence à fuir, à prendre l'eau, d'année en année ça va se dégrader, pour ça qu'il faut intervenir. On a travaillé aussi, il y a eu pas mal de diagnostics réalisés avec des entreprises privées, ainsi que les services de la communauté urbaine sur notre patrimoine, au niveau de l'éclairage public. Ce diagnostic a recensé tous les mâts qu'il y a à Loon-Plage, et là la priorité sera de veiller à remplacer, surtout les boules qui consomment énormément. C'est-à-dire que l'on va diviser par 4 les consommations à chaque mât. Ainsi qu'une dizaine d'armoires électriques pour la sécurité pour une enveloppe de 135 000€ qui viendront s'ajouter à ce qui à déjà été réalisé. Rue des Charmilles, Voltaire, la place des Manoirs et rue Paul Matrenghen, Léo Lagrange, en plus ce qu'il y a déjà été fait l'année dernière. Ensuite on a l'achat de deux véhicules, le deuxième électrique, c'est à voir, cela dépendra aussi de l'autonomie. Le véhicule d'astreinte, il faut qu'il ait quand même une certaine autonomie. Aussi, on avait fait une étude il y a quelques années qu'on avait mis un peu en standby, c'était sur la vidéo surveillance, là on a un dossier qui reprend un peu tous les sites qui avaient été retenus pour la ville de Loon-Plage, et donc une enveloppe de 25 000€ pour la vidéo surveillance autour de la salle Coluche et de l'école de musique. Comme le disait tout à l'heure ma collègue Christine, on a des fois des personnes qui ont tendance à squatter un peu autour, on retrouve quelques petites dégradations, en espérant que cela soit dissuasif. Au parc des Tourelles, on va refaire tous les jeux qui sont vétustes, et qui ne pourront bientôt plus être utilisés. Pour un montant de 150 000€. On va lancer un marché, on attend les propositions dans quelque chose de beaucoup plus moderne et plus adapté pour les enfants.

Monsieur le Maire : On a essayé de vous informer sur ce qui allait avoir, donc moi je voudrais revenir sur une chose dans la première intervention de Sandrine, elle a dit qu'il y avait des voyages et déplacements pour 15 000€, je voulais vous rassurer, ce n'est pas pour que les élus aillent se promener, on a bien pensé à un séminaire sur l'île Maurice le jour où on a reçu le papier des services fiscaux. Puis on s'est dit que ce n'était peut-être pas sérieux, on a essayé de trouver Maurice à Lille. Donc en fait, c'est simplement un basculement, il n'y a pas de voyage ou mission, c'est que aujourd'hui dans la formation des contrats aidés, avant ce qui était payé par le CCAS, nous devons le payer via la Ville, donc on en a profité pour rajouter ces dépenses de voyage et déplacement pour 15 000 €, c'est surtout pour permettre à notre personnel d'être remboursé des frais de déplacement et des frais de bouche quand ils sont en formation. Et pour le 1^{er} point qu'avait dit Christine, simplement pour vous donner un ordre d'idée des économies que nous sommes, la vaisselle qu'elle remplace est encore avec le logo de l'ancienne municipalité, c'est pour vous dire que l'ont été pas obtus. Donc on a gardé cette vaisselle, mais aujourd'hui à force de lave-vaisselle et à force de casse, elle commence à, se faire rare et donc on va la changer. Je crois même que l'on s'est dit qu'il ne fallait pas de logo dessus, elle sera blanche. Et pour le dernier point, c'était l'église pour le toit, on a considéré que le

Terminal Méthanier c'était un peu un don du ciel, donc il était normal qu'on lui rende un tout petit peu et on refait le toit. Je vais passer au vote pour cette délibération, y a-t-il des remarques ? Je vous en prie Mr DERHILLE allez-y.

Xavier DERHILLE : Je ne serai pas long Mr le Maire. Mr le Maire, Mme l'adjointe aux finances, mesdames, messieurs les élus du conseil municipal, alors c'est vrai que sur ce budget consacré à l'investissement il y a des points positifs, comme les travaux de rénovation des établissements publics, comme l'école Gérard Philippe, je ne citerai pas tout, ou la salle Coluche ou également le remplacement de la toiture chéneaux sur l'église. Ce sont des éléments positifs et c'est vrai que je l'ai dit souvent : « l'entretien c'est un capital », et c'est vrai que c'est un capital pour l'avenir. Moi je ne voudrais simplement, pas faire une critique, mais je vous rappelle qu'il y a quand même 350 000€ qui ont été économisés au budget fonctionnement 2017, grâce à la participation des habitants volontaires, vous l'avez dit. Je souhaite pour l'avenir, pour 2018, que le budget fonctionnement ne soit pas toujours amputé pour des économies qui touchent un peu le pouvoir d'achat des Loonois, je me permets de le dire au profit de ces investissements, qui sont quand même relativement ambitieux pour une petite commune comme Loon-Plage. Il faut quand même citer que la conjoncture budgétaire qui va toucher les collectivités locales pour les années à venir, vous l'avez dit est de 80% d'exonération de taxe d'habitation, on est dans l'incertitude, voilà ce que je voulais dire. Néanmoins, j'ai écouté les élus, des élus aussi passionnés et qui expliquent aussi bien leurs projets, je voterai pour ce budget supplémentaire au budget primitif 2017. Je vous remercie de votre attention.

Monsieur le Maire : Merci Mr DERHILLE. Moi je le rappelle, enfin la question est toute simple, parce que lors de la réunion publique que nous avons fait mercredi dernier, je ne voulais pas influencer les questions, donc j'ai attendu que ce soit les gens qui étaient là qui les posent. Et donc, ils nous ont dit, qu'est-ce que l'on fait ? Et ils ont voté unanimement pour ne rien toucher au truc. Vous savez que j'ai donné toujours beaucoup d'importance à la démocratie participative, donc si les personnes avec qui nous avons travaillé a plusieurs reprises en 2016 me disent on ne touche à rien ! Parce que à Loon-Plage on ne paie vraiment pas cher, parce que même en passant à 2^è la cantine, avec les circuits courts, nous sommes toujours les moins cher. Même si il y a eu quelques augmentations, nous restons toujours les moins chers. Alors je vous comprends, ma première réaction aurait été d'annuler instinctivement le travail qui avait été fait, nous n'avons pas voulu le faire, nous avons voulu demander l'avis des gens qui avaient travaillé, ils nous « on dit non, on reste comme ça ! » Et puis, vous l'avez dit vous-même, demain on ne sait pas de quoi l'avenir sera fait au niveau budgétaire ? Peut-être qu'ils sont simplement de bons gestionnaires parce que en n'augmentant pas le coût de fonctionnement de 300 000 à 350 000€ qui avait baissé, ils se disent peut-être on ne sait pas, on a fait des économies, gardons le pour l'instant. Mais je leur ai promis, qu'on les reverrait, que l'on reverrait toute la population, la population sera à nouveau invitée. Pour 2018, si on y voyait un peu plus clair sur les années futures, pour savoir ce qu'il sera possible de faire pour juste, que le pouvoir d'achat des loonois soit le meilleur possible. Je rappelle quand même qu'il n'y a pas eu d'augmentation d'impôts à Loon-Plage depuis plus de 25 ans, les taux de la ville n'ont pas évolué depuis 25 ans, malgré toutes les augmentations du pouvoir d'achat etc... On peut dire que les impôts communaux, par rapport à un couple de Loonois a bien baissé. Tout le monde est d'accord, on va donc adopté à l'unanimité ce point et je vous en remercie.

Adopté à l'Unanimité

Remboursement des frais de mission des agents en contrats d'insertion

Catherine COLOOS : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Catherine. Avez des remarques ? Non !

Adopté à l'Unanimité

Monsieur le Maire : Avez-vous des Questions diverses ?

Xavier DERHILLE : Voilà Mr le Maire, j'ai une question d'un habitant de Loon-Plage, je vous cite la question : « quelles dispositions comptez-vous prendre vis-à-vis de l'inaccessibilité au local informatique de la Médiathèque, cette situation perdure depuis plus de 6 mois, suite à l'arrêt de Mr Arnaud PIERS pour des raisons de santé ? »

Monsieur le Maire : Oui, nous sommes bien sûr conscients de cet état de fait, je vais donner la parole à Christine si elle le souhaite, mais je peux y répondre en partie, si Christine veut compléter ce que je vais dire elle pourra le faire à son tour. En fait, nous sommes bien conscients de ce qui se passe, vous l'avez dit vous-même, nous avons quelques agents qui sont en arrêt pour maladie, d'ailleurs un recrutement a été lancé, justement pour renforcer les effectifs de la médiathèque. J'aimerais quand même dire une chose si il s'agit bien de la personne à laquelle on pense, on ne va pas la citer, on n'est pas là pour ça, comme vous m'aviez contacté par mail, parce que vous n'aviez pas pu le faire dans les 15 jours, en me demandant si j'accepterais une question de dernière minute, on parle bien de la même personne ? Il faut savoir que cette personne est déjà venue nous voir à plusieurs reprises, et qu'en gros est la seule utilisatrice de ce service, c'est la seule qui réclame parce que il n'y a plus personne, mais ce n'était vraiment pas pour du travail médiathèque mais pour des choses personnelles. Voilà on va y réfléchir, est-ce que le service doit continuer à exister au niveau de la médiathèque, et ce qu'il faut plutôt essayer d'avoir une réflexion, on a un peu la même chose au CCAS, ou les gens peuvent venir travailler sur ordinateur, au centre social aussi. Est-ce qu'il faut le garder au niveau de la Médiathèque, en sachant que cette personne monopolise tout le monde. De ce fait, là le personnel qui est déjà en sous-effectif interrompt le travail et leur accueil pour aller l'aider, parce qu'à chaque page il faut lui dire comment il faire faire. Il lui faudrait une formation et c'est pas à la médiathèque de le faire, donc on va y réfléchir.

La séance est close.

Eric ROMMEL
Maire de LOON-PLAGE

